

Le Projet Planète Bleue

Un plan d'action pour la protection de l'eau, composante essentielle de notre patrimoine naturel mondial

Généralités

Le mouvement international de citoyens s'opposant à la globalisation a identifié, avec raison, l'attaque du secteur privé contre l'eau douce dans le monde comme étant une menace catastrophique pour l'humanité et pour la terre. Nous commençons à peine à saisir la dimension tragique de la raréfaction, du détournement et de la destruction de cette ressource limitée et, en même temps, les puissantes multinationales s'apprêtent à tirer profit de la crise imminente de l'eau.

Leur intention est de transformer en marchandise les systèmes de distribution d'eau de la terre. Certains ne s'en cachent pas le moins du monde; la diminution de l'approvisionnement en eau potable et l'abaissement des normes a créé une occasion d'affaires pour les sociétés d'eau et leurs investisseurs, disent-ils. Leur programme est clair : l'eau doit être traitée comme n'importe quel autre bien échangeable, et son usage déterminé par les principes du profit.

Les compagnies d'eau privées collaborent énergiquement avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour forcer les pays en voie de développement à privatiser leurs services d'eau. Elles se servent également d'accords commerciaux internationaux, telles l'Organisation mondiale du commerce et la Zone de libre-échange nord-américaine, pour rabattre les lois nationales qui limitent l'accès à l'eau, actuellement protégée par les États-nations. Les entreprises privées ont énormément de poids auprès des nations Unies et ont travaillé en étroite collaboration avec les NU et la Banque mondiale pour prendre le contrôle du Forum mondial sur l'eau, un puissant groupe de réflexion sur les politiques en matière d'eau, composé de gouvernements, d'institutions financières internationales et d'associations professionnelles de l'eau.

Devant le laisser-faire des gouvernements, préoccupés par la déréglementation et la concurrence globale, ces sociétés d'eau gouvernent le dialogue global sur les mesures qu'il convient de prendre devant la crise de l'eau dans le monde. Fixez un prix pour l'eau, disent-ils en chœur; mettez-la à vendre et laissez le marché déterminer son avenir. Pour eux, le débat est clos. L'eau, aux dires de la Banque mondiale et des Nations Unies, est un « besoin humain », et non un « droit de la personne ». Ce n'est pas là une question de sémantique; la différence d'interprétation est cruciale. Un besoin peut être satisfait de différentes façons, surtout pour ceux qui en ont les moyens. On ne peut pas vendre un droit de la personne.

Jusqu'ici, cette activité s'est déroulée en grande partie sans consultation ni participation publiques. Les puissants gouvernements et les gestionnaires présument que le débat est terminé; « tout le monde » est d'accord pour que l'eau soit traitée comme une marchandise. Et pourtant, personne n'a encore donné aux citoyens de ce monde l'occasion de débattre des difficiles questions politiques relatives à l'eau.

Il est temps que les citoyens du monde prennent la direction de ce débat avant qu'il ne soit trop tard. Il est urgent d'établir un plan d'action global fondé sur la croyance selon laquelle l'eau appartient à la terre et à toutes les espèces, et est un droit de la personne fondamental. Nous, du Projet Planète bleue, demandons le lancement d'une campagne internationale – fondées sur deux principes : la conservation et l'équité – pour maintenir l'eau au sein du patrimoine naturel mondial. Cette campagne doit commencer maintenant et s'enraciner dans chaque pays et dans chaque société du monde.

L'élaboration d'un traité

Bien que de nombreuses mesures puissent être prises pour protéger et restaurer les sources d'eau potable dans le monde, nous croyons que l'outil le plus important pour en empêcher la privatisation est l'adoption d'un traité par les organisations et les gouvernements autour du globe. Ceux qui le signent acceptent de maintenir l'eau à sa place dans le patrimoine naturel mondial pour tous les temps, et prennent l'engagement de faire tout en leur pouvoir pour la protéger.

Le traité, préparé par Jeremy Rifkin et Maude Barlow, a été lancé lors du sommet *De l'eau pour les êtres humains et pour la nature*, organisé par le Conseil des Canadiens, et tenu à Vancouver (Canada) du 4 au 8 juillet 2001. Il a été adopté à l'unanimité par les 1000 délégués présents en provenance de 40 pays. Il a également reçu l'appui de plus de 100 ONG et mouvements sociaux présents à la rencontre de décembre 2001 ayant pour thème *Notre monde n'est pas à vendre*, qui s'est déroulée à Bruxelles.

Traité Concernant Le Partage Et La Protection Du Patrimoine Naturel Qu'est L'approvisionnement D'eau Douce Dans Le Monde

Nous proclamons les vérités suivantes comme étant universelles et indivisibles :

Que la valeur intrinsèque de l'eau douce de la Terre prime sur sa valeur utilitaire et commerciale et que, par conséquent, elle doit être respectée et préservée par toutes les institutions politiques, commerciales et sociales,

Que l'eau douce de la Terre appartient à la terre et à toutes les espèces et, par conséquent, ne doit pas être traitée comme une marchandise privée que l'on peut acheter, vendre et échanger pour un profit,

Que l'approvisionnement en eau douce du monde est un legs commun, un bien collectif et un droit de la personne fondamental et, par conséquent, une responsabilité collective, et,

Alors que l'on pollue, dévie et épuise l'approvisionnement global limité en eau douce, à une vitesse telle que des millions de personnes et d'espèces manquent actuellement d'eau pour leur survie et, Alors que les gouvernements du monde n'ont pas réussi à protéger leur précieux legs d'eau douce,

Par conséquent, les nations du monde déclarent que l'approvisionnement global en eau douce est un patrimoine naturel qui doit être protégé et dont doivent prendre soin tous les peuples, toutes les collectivités et tous les gouvernements de tous les paliers, et déclarent également que l'eau douce ne doit pas être privatisée, transformée en marchandise, échangée ou exportée à des fins commerciales, et doit immédiatement être exemptée de tout accord international et bilatéral présent ou futur en matière de commerce et d'investissement.

Les parties signataires du présent traité - y compris les États et les Peuples indigènes signataires - conviennent d'administrer en fiducie l'approvisionnement en eau douce de la Terre. Les parties signataires reconnaissent le droit souverain et la responsabilité de chaque nation et patrie de superviser les ressources en eau douce à l'intérieur de ses frontières, et de déterminer la manière dont elles seront gérées et partagées. Les gouvernements du monde entier doivent prendre des mesures immédiates afin de déclarer bien public les eaux de leur territoire, et de mettre en place des structures de réglementation vigoureuses afin de les protéger. Toutefois, étant donné que l'approvisionnement du monde en eau douce est un patrimoine naturel, il ne peut être vendu par aucune institution ou société, ni aucun gouvernement, ou individu en vue d'un gain.

Pour plus de détails sur la campagne axée sur un traité visant à protéger l'eau de notre patrimoine, voir le site du Projet Planète Bleue à l'adresse suivante:

www.projetplanetebleue.net

Plan de campagne

Le lancement

Nous proposons que le Traité, déjà traduit en français, espagnol et portugais – vous le trouverez sur le site web du Projet Planète bleue du Conseil des Canadiens – soit lancé partout dans le monde lors de la Journée internationale de l'eau, le 22 mars 2002. Nous proposons que le plus grand nombre possible de collectivités organisent des activités ce jour-là, et fassent du lancement du Traité leur activité principale. Nous encourageons tout le monde à nous informer à l'avance de leurs projets, afin de coordonner les activités et partager l'information avec les autres. Plus important sera le lancement, plus il aura de poids auprès des gouvernements et des institutions internationales.

Chaque pays entreprendrait alors une campagne pour faire adopter le Traité par son gouvernement. L'objectif est d'exercer des pressions sur tous les gouvernements alors qu'ils se préparent à assister au Sommet Mondial sur le développement durable (Rio+10) qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud), du 26 août au 4 septembre prochain. En un mot, dans tous les pays et dès aujourd'hui, on doit contraindre les gouvernements à adopter le Traité lorsqu'il sera présenté à Johannesburg par notre mouvement des citoyens. Nous devons également entreprendre immédiatement d'obtenir l'appui des autres ONG qui seront présentes au Sommet et travailler en vue d'en faire adopter les principes sous-jacents par la société civile partout dans le monde.

Rio+10

De nombreux observateurs s'attendent à ce que, sous l'incitation des entreprises, une pression énorme soit exercée lors du Sommet Mondial sur le développement durable, par la Banque mondiale, l'OMC, les gouvernements à court d'argent et les Nations Unies, pour confier au secteur privé le soin de trouver des solutions aux problèmes environnementaux du monde. Pointant du doigt l'échec phénoménal des gouvernements qui ne sont pas parvenus à atteindre les objectifs fixés lors du Sommet de Rio, de nombreux joueurs clés vont vraisemblablement déclarer que ces gouvernements sont incapables de nettoyer la pollution dans le monde, et se tourneront vers le secteur privé pour qu'il prenne la relève.

L'eau est l'un des deux thèmes « officiels » du Sommet et nous savons que les sociétés d'eau, la Banque mondiale et d'autres, se serviront agressivement du Sommet pour promouvoir la marchandisation de l'eau. Il est impératif qu'une vision alternative soit proposée pour l'avenir de l'eau dans le monde lors de Rio+10, et c'est le mouvement de la société civile internationale qui doit fournir cette vision.

L'eau est un enjeu extrêmement important en Afrique du Sud; sa distribution inéquitable est une véritable tragédie. Il semble que les politiques inhérentes à la distribution inéquitable de l'eau vont être recréées au Sommet, celui-ci devant se dérouler dans la banlieue aisée de Sandton – la plus riche parmi les grandes banlieues du Tiers-monde. Le gouvernement d'Afrique du Sud construit un grand ensemble domiciliaire pour le Sommet, incluant des centres d'achat, des restaurants particuliers, et des cinémas. Mais Sandton, avec ses grands domaines équipés de jardins anglais et de piscines, avoisine le canton d'Alexandra, l'une des collectivités les plus pauvres du continent africain. Entre les deux coule une rivière tellement polluée que ses rives sont placardées de panneaux avertisseurs de choléra.

Le mouvement global des citoyens pour l'eau doit appuyer les peuples d'Afrique du Sud et du monde. Nous devons nous tenir prêt à contrebalancer la tentative pour faire approuver le processus de marchandisation des sources d'eau douce dans le monde lors de Rio+10. Le *Traité pour le partage et la protection de l'eau, composante essentielle de notre patrimoine naturel mondial*, est conçu pour être le pivot de la lutte contre ce front. Le Traité précise clairement que l'eau est un bien public et un droit de la personne, et qu'on ne peut se l'approprier pour le profit. En apposant leur signature sur ce traité, les organisations gouvernementales et les peuples indigènes acceptent d'administrer l'eau du globe en fiducie.

Le Forum mondial sur l'eau

L'initiative du Traité vise également une autre cible : le Troisième forum mondial sur l'eau qui se tiendra à Kyoto (Japon) en mars 2003, et la conférence préparatoire qui se déroulera dans la même ville un an plus tôt. Lors du Deuxième forum mondial sur l'eau, tenu à La Haye en mars 2000, plus de 5 000 participants se sont faits dire par les représentants de la Banque mondiale et des Nations Unies que le débat sur la privatisation était clos. Seuls les efforts incessants des collectivités d'ONG sur place et des membres du Projet Planète bleue – y compris les écologistes de la communauté et les militants des droits de la personne qui travaillent avec les syndicats publics et l'Internationale des services publics – ont empêché le Sommet tout entier de donner son accord à la privatisation de l'avenir de l'eau. Soyez certains que les mêmes entreprises d'eau et d'énergie qui étaient si visibles à La Haye seront présentes en plus grand nombre encore à Kyoto.

Pour le mouvement mondial des citoyens, la perspective de mettre au défi un si puissant organisme en proposant un mandat complètement différent, est véritablement effrayante. Et pourtant, il faut absolument le faire. En fait, le Quatrième forum mondial sur l'eau doit avoir lieu à Montréal (Canada), en mars 2006. Cela donne au mouvement une période de cinq ans pour retourner de bord le programme dominant quant à l'avenir de l'eau dans le monde. Nous devons commencer dès maintenant à planifier de quelle manière nous allons assurer la présence en grand nombre de personnes aux vues similaires lors de ces réunions, de quelle façon nous allons faire porter les enjeux et les perspectives du mouvement au programme de la rencontre, et comment nous allons assurer le concours de la grande majorité des délégués à ces réunions qui partagent notre opinion – soit que l'eau est une partie essentielle du patrimoine naturel mondial – et qui se joindraient à une campagne civique s'ils en avaient l'occasion.

Notre but doit être de parvenir, d'ici le Quatrième forum mondial sur l'eau, à renverser le courant de l'opinion et à obtenir des gouvernements et des nations Unies qu'ils collaborent avec les organisations civiques pour annoncer l'adoption du Traité sur l'eau et la création d'une Convention globale sur l'eau.

Conclusion

Le monde vient de célébrer le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948). Cette déclaration marque le point tournant d'une longue quête internationale pour affirmer la suprématie des droits de la personne et du citoyen sur la tyrannie politique ou économique sous toutes ses formes. Conjointement avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, la Déclaration constitue la *Magna Carta* du 21^e siècle. Non seulement la Déclaration accorde-t-elle des droits de la personne pleins et entiers à toute personne sur terre, sans égard à la race, la religion, au sexe ou à de nombreux autres critères, elle inclut également les droits relatifs à la citoyenneté, c'est-à-dire les services et protections sociales que tout citoyen est en droit d'exiger de son gouvernement.

Et pourtant, plus d'un demi-siècle plus tard, le manque d'accès à de l'eau potable signifie que bien au-delà d'un milliard de personnes se voient dénier un droit qui leur est garanti dans la Déclaration des Nations Unies. Au cours de ces 50 années, les droits du capital privé ont pris une expansion exponentielle, alors que les droits des démunis de ce monde ne sont même plus un souci politique. Ce n'est pas par coïncidence que les systèmes d'approvisionnement en eau du globe se sont détériorés et vidés en même temps qu'augmentait le pouvoir des multinationales et que s'instaurait un système financier global dans lequel les collectivités, les peuples indigènes et les fermiers étaient privés de leurs droits.

Il n'y aura pas d'avenir pour l'environnement et pour l'eau si celle-ci est privatisée et mise en vente au plus offrant. Si les citoyens perdent le contrôle de ce bien précieux, nous ne serons plus en mesure de contrôler les conditions dans lesquelles l'eau potable sera préservée et partagée.

Eleanor Roosevelt disait : « L'avenir appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves. » Les groupes qui font partie du Projet Planète bleue et autres organisations luttant pour sauvegarder l'eau pour l'avenir, croient en la beauté de ce rêve : la crise de l'eau dans le monde deviendra la source de la paix dans le monde; l'humanité s'inclinera enfin devant la nature et apprendra à vivre en paix avec ses propres limites et avec chacun de ses membres; grâce à nos efforts communs, les peuples du monde déclareront que les eaux sacrées de la vie sont un bien commun à la terre et aux espèces, et s'engageront à la préserver pour toutes les générations à venir. Nous croyons que le *Traité pour le partage et la protection de l'eau, composante essentielle de notre patrimoine naturel mondial* constitue une étape majeure dans la réalisation de notre rêve.

Le Projet Planète bleue est une initiative du Conseil des Canadiens pour appuyer le réseau international s'opposant à la privatisation et à la marchandisation de l'eau potable dans le monde. Son premier projet consistait à rassembler des groupes animés des mêmes idées lors du Deuxième forum mondial sur l'eau, où des organisations non-gouvernementales, des groupes de la société civile et les syndicats ont joué un rôle essentiel dans la sensibilisation de la collectivité internationale relativement au programme de privatisation de la Banque mondiale et des multinationales de l'eau. En juillet 2001, le Projet Planète bleue a organisé la conférence *De l'eau pour les êtres humains et pour la nature : tribune sur la conservation et les droits de la personne*, qui s'est déroulée à Vancouver (Canada), du 5 au 8 juillet. Plus de 1000 militants et experts en provenance de plus de 40 pays se sont réunis pour proposer un nouvel avenir pour l'eau, basé sur le respect de la terre et des droits de la personne.

Pour plus de détail sur le Projet Planète bleue ou pour participer aux activités de la Journée internationale de l'eau, visitez www.projetplanetebleue.net ou écrivez à blueplanet@canadians.org